



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Programme de conservation des espèces de busards en Région Grand Est

Bilan des opérations de protection soumises à
autorisation préfectorale - Saison 2021



Par arrêté n° 2021-DREAL-EBP-0068-à 077, nous autorisant à déroger aux interdictions de « capture/transport » des busards, vous trouverez ci après un extrait des données compilées relatives aux opérations de protection réalisées lors de la saison 2021 dans la région Grand Est.

C'est la première fois qu'à l'échelle du Grand Est, ce travail de restitution est réalisé. Si la Champagne Ardenne est rompu à cet exercice depuis 2014, la Lorraine a découvert la démarche. Quant à l'Alsace, la faiblesse des effectifs n'a pas posé de problème.

Autant dire tout de suite que le rendu n'est pas parfait, et demandera certainement des améliorations pour les prochaines saisons ; mais la démarche méritait d'être entreprise, et dans ce sens, c'est une grande réussite .

Remerciements : si les agriculteurs et les surveillants sont les principaux acteurs reconnus, il ne faut pas oublier les « administratifs » qui permettent une reconnaissance du travail de terrain.

Dans ce sens, bénéficier d'une dérogation « officielle » doit permettre une reconnaissance auprès des divers interlocuteurs que les « protecteurs » sont amenés à rencontrer, et ainsi faciliter leurs tâches ; mais il ne faut pas oublier les « devoirs » que chaque bénéficiaire se doit de respecter.

Le retour « standardisé » des opérations de protection est l'une de ces obligations. Là encore un travail de « secrétariat » sera à développer pour faciliter les prochaines centralisations des données.

Pour illustrer l'énergie dépensée pour cette action :

85534 km et 6239 heures ont été totalisés par 47 surveillants qui ont bien voulu compter leurs efforts pour cette saison 2021.

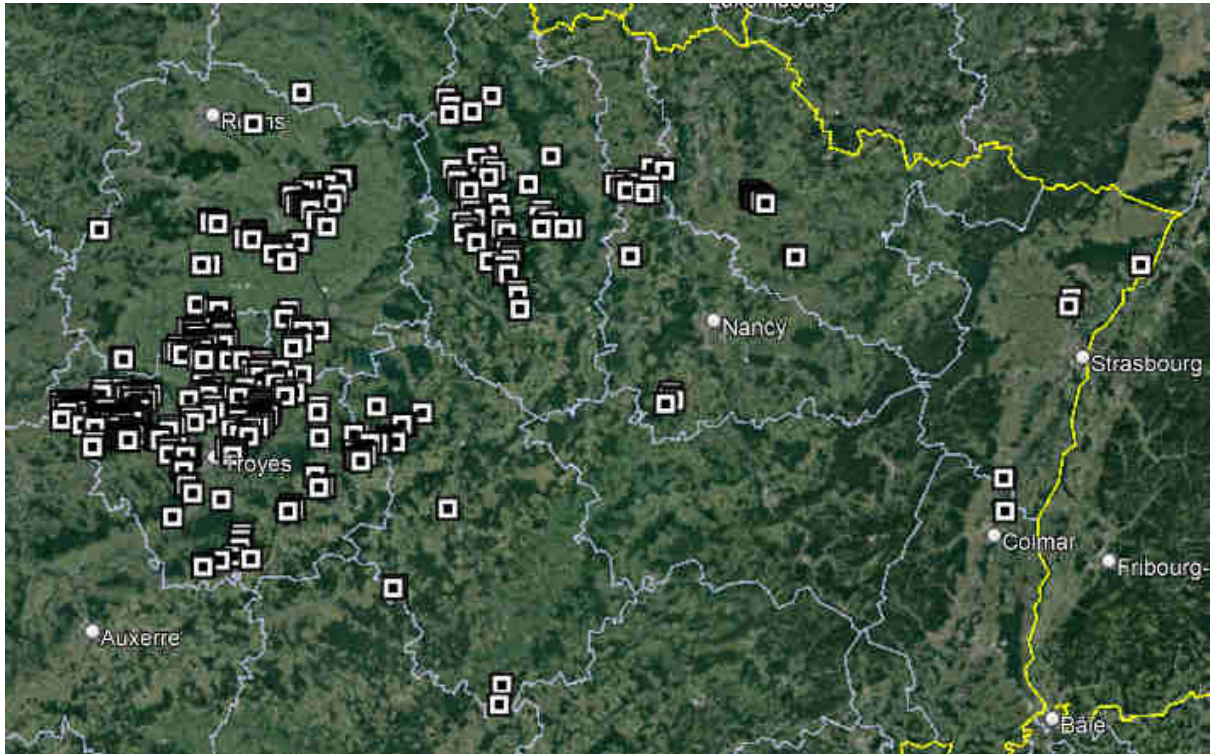
Il y a forcément des oublis et des oubliés...

La prochaine saison devrait nous permettre de faire mieux ?

Bilan 2021 busards Grand Est

départements	Busard des roseaux		Busard Saint Martin		Busard Cendré	
	nb de couple repérés	nb de nid avec intervention	nb de couple repérés	nb de nid avec intervention	nb de couple repérés	nb de nid avec intervention
8					1	1
10	5	2	132	72	179	110
51	2	1	26	12	67	44
52					19	9
54					13	11
55			1	1	71	31
57	1	1			15	11
67	4					
68	1					
88						
Grand Est	13	4	159	85	365	217

Localisation des 537 couples des 3 espèces en 2021



La couverture de la région par les protecteurs est calquée sur la carte de répartition des busards.

Des secteurs sont encore peu prospectés dans la Marne, et pour quelques secteurs, la remontée des données n'a pas été complète, ce sera un point à améliorer pour les prochaines saisons.

...

Cette saison 2021 pourrait être cataloguée de « bonne » dans la mesure où la météo a retardé les dates des moissons et donc permis un envol de jeune avant moisson important, plus de 50%, mais ce sont tout de même quasi moitié des poussins qui passaient dans les machines agricoles sans les interventions des protecteurs.

Il y a des années beaucoup plus « catastrophiques ».

2021 a été marquée par une pluviométrie particulièrement « importante » avec des inondations qui ont détruits de nombreuses nichées. Quand on voit le nombre d'œufs non éclos (325) qui n'ont pas permis d'avoir de jeunes et le nombre de jeunes morts (312), le bilan reste au final très « mitigé ».

Dans ce rapport, nous allons essayer de nous limiter aux seules données concernant les interventions réalisées sur les nids.

Les résultats des 307 nids « protégés » sur 537 couples « repérés » montrent, s'il en est besoin, l'importance voire l'obligation de cette action pour freiner la disparition de ces espèces.

Toutes espèces confondues, 1498 œufs « minimum » permettent d'observer 1173 poussins qui donneront 848 jeunes à l'envol dont 431 jeunes se sont envolés avant la moisson et 417 après, donc grâce à une protection efficace.

Nom des intervenants	Type d'intervention								Total
	CAG	CAP	CDS	CGT	DEG	DEP	JAL	NON	
ALBERT Pascal	21		1	17	2	1		28	70
AUBRY Mathieu				7				2	9
BALTHAZARD Alain	5			3			1	5	14
BASTIAN Benoît								2	2
BAZIN Cedric								1	1
BOUILLON Claude	8			1				5	14
BOURRIOUX Jean-Luc	1			14				11	26
CAPELLE Bruno	2							1	3
CAPOVILLA Léo	12		1	6	4			12	35
COCQUYT Laurent	14							10	24
CROUZIER Gérard	22							10	32
DARRE Annie	2			2				1	5
DEWASMES Sylvie				1				1	2
DONOT Didier								1	1
ENCINAS Lilian								1	1
FACQ Thomas		1		2					3
FREULET Claude	17		1	1	3	1		14	37
FRIGNAC sébastien& Maxime				1					1
GILLET Jacqueline	6							4	10
HESSE Joel	2							2	4
IGIER Philippe	7							1	8
LAMBERT Loïc	23		1					14	38
LARTIQUE Sebastien	2							9	11
LEHALLE Alain	10			1					11
LEIDINGER Jean Claude	2								2
LUCK Céline			1						1
MILLON Alexandre				1				1	2
PARIS Serge	29		5		4	7		52	97
PERNET Daniel	7		1					4	12
PIERRAT Noémie				3				3	6
POINSOTTE Philippe			1					2	3
QUEVILLON Martine				1					1
REEB Michel	6							17	23
ROBERT Lucie								1	1
ROCQUET Jean-Christophe	2			1				3	6
SCHLEMMER Léa								1	1
STEIMER Gill								1	1
TALLOT Francis	2		1					4	7
TERNOIS Vincent								1	1
THERY Léo				1			1	1	3
THOURAULT Aurore	1								1
VACHERET Bernard				2	1			2	5
WILLER Alain								2	2
Total général	203	1	13	65	14	9	2	230	537

Parmi les 67 « demandeurs » qui ont signé la charte en début de saison 34 personnes ont donc été identifiées « responsables » actifs pour ces interventions

A noter que ces 34 personnes présentes lors des opérations de protections, sont souvent « aidées » par d'autres personnes qui n'ont pas forcément besoin d'être autorisées. Le principal est qu'une personne autorisée soit présente lors de chaque intervention.

Nom des intervenants	Total
ALBERT Pascal	42
AUBRY Mathieu	7
BALTHAZARD Alain	9
BOUILLON Claude	9
BOURRIOUX Jean-Luc	15
CAPELLE Bruno	2
CAPOVILLA Léo	23
COCQUYT Laurent	14
CROUZIER Gérard	22
DARRE Annie	4
DEWASMES Sylvie	1
FACQ Thomas	3
FREULET Claude	23
FRIGNAC sébastien& Maxime	1
GILLET Jacqueline	6
HESSE Joel	2
IGIER Philippe	7
LAMBERT Loïc	24
LARTIQUE Sebastien	2
LEHALLE Alain	11
LEIDINGER Jean Claude	2
LUCK Céline	1
MILLON Alexandre	1
PARIS Serge	45
PERNET Daniel	8
PIERRAT Noémie	3
POINSOTTE Philippe	1
QUEVILLON Martine	1
REEB Michel	6
ROCQUET Jean-Christophe	3
TALLOT Francis	3
THERY Léo	2
THOURAULT Aurore	1
VACHERET Bernard	3
Total général	307

Le fichier joint à ce document est une extraction de la base nationale, de nombreux paramètres n'ont pas été reportés, comme le baguage des poussins ou pose de balises sur des adultes, interventions couvertes par des autorisations délivrées par le Crbpo, Muséum de Paris. Etc.

La géolocalisation des couples/ nids reste une priorité. Les données sont ainsi disponibles depuis 2007 sous ce format. Et restent à la disposition de l'administration qui en ferait la demande.